

LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR (*LANIUS COLLURIO*)**DANS LES MARAIS DE BASSE-VILAINE :****SAISONS DE NIDIFICATION 2002 ET 2003**



Photo : Gérard Ermel

Par Sébastien GAUTIER & Denis FATIN

0113

INTRODUCTION

La Pie grièche écorcheur *Lanius collurio* est présente dans une grande partie du paléarctique occidental. Les populations de pies-grièches écorcheurs suivent une migration orientale qui s'effectue en boucle et les amènent à parcourir de 8 000 à 12 000 kilomètres entre leur lieu de nidification et leur aire d'hivernage. Son aire de nidification s'étend de 60° de latitude nord en Norvège, jusqu'aux rives nord de la méditerranée (LEFRANC, 1993). Cette espèce semble en régression dans une grande partie de l'Europe (LEFRANC, 1993). En France, la Pie-grièche écorcheur se reproduit sur l'ensemble du territoire, sa présence reste toutefois très sporadique dans le Nord-ouest (Bretagne, Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie) ainsi que sur le littoral méditerranéen et localement dans le Sud-Ouest. (LEFRANC, 1997).

L'espèce est devenue extrêmement rare en Bretagne, alors même qu'elle était considérée commune dans le Nord du Finistère et dans le Morbihan au début du XX^{ème} siècle (GUERMEUR et MONNAT, 1980).

Actuellement, excepté la Loire-Atlantique, seuls deux secteurs sont connus pour abriter des populations reproductrices : les marais de Dol et les Marais de Basse-Vilaine (appelés communément « *Marais de Redon* »). Toutefois, sans doute faut-il être très prudent devant une telle affirmation, puisque la population des Marais de Redon n'était pas connue avant 2002, et ceci peut-être en l'absence d'une « pression » ornithologique suffisante ! Ainsi, n'est-on pas à l'abri d'autres surprises !

Dans les régions du Nord-Ouest de la France, l'espèce fréquente des milieux variés (prairies de fauches, pâtures, clairières forestières, zones de friches, coteaux calcaires) ayant en commun un bon ensoleillement, la présence de ruminants, une végétation herbacée, une strate arbustive buissonnante, épineuse et éparse. Les proies doivent y être présentes en quantités importantes, coléoptères et orthoptères essentiellement.

STATUT DE LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR DANS LES MARAIS DE VILAINE

Dès la fin des années cinquante, on peut considérer que l'espèce n'est plus connue comme nicheuse sur ces marais. En effet, en 1959, N. MAYAUD arrête pour la population bretonne la limite occidentale de sa présence à une ligne Vannes–Cap Fréhel et à quelques couples présents sur la côte morbihannaise à l'ouest de Vannes jusqu'au début des années soixante (GUERMEUR et MONNAT, 1980).

En 1979, lors d'une action concertée qui s'est déroulée au cours du printemps, les ornithologues du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-atlantique n'avaient pas signalé l'espèce sur les marais de Basse-Vilaine.

De même, elle n'est pas notée nicheuse au cours de l'enquête des oiseaux nicheurs de Bretagne s'étalant sur la période 1980–1985 (G.O.B., 1997).

Au cours de la période 1986–1992, l'espèce n'a jamais été contactée sur ces marais (J. DAVID com. pers.)

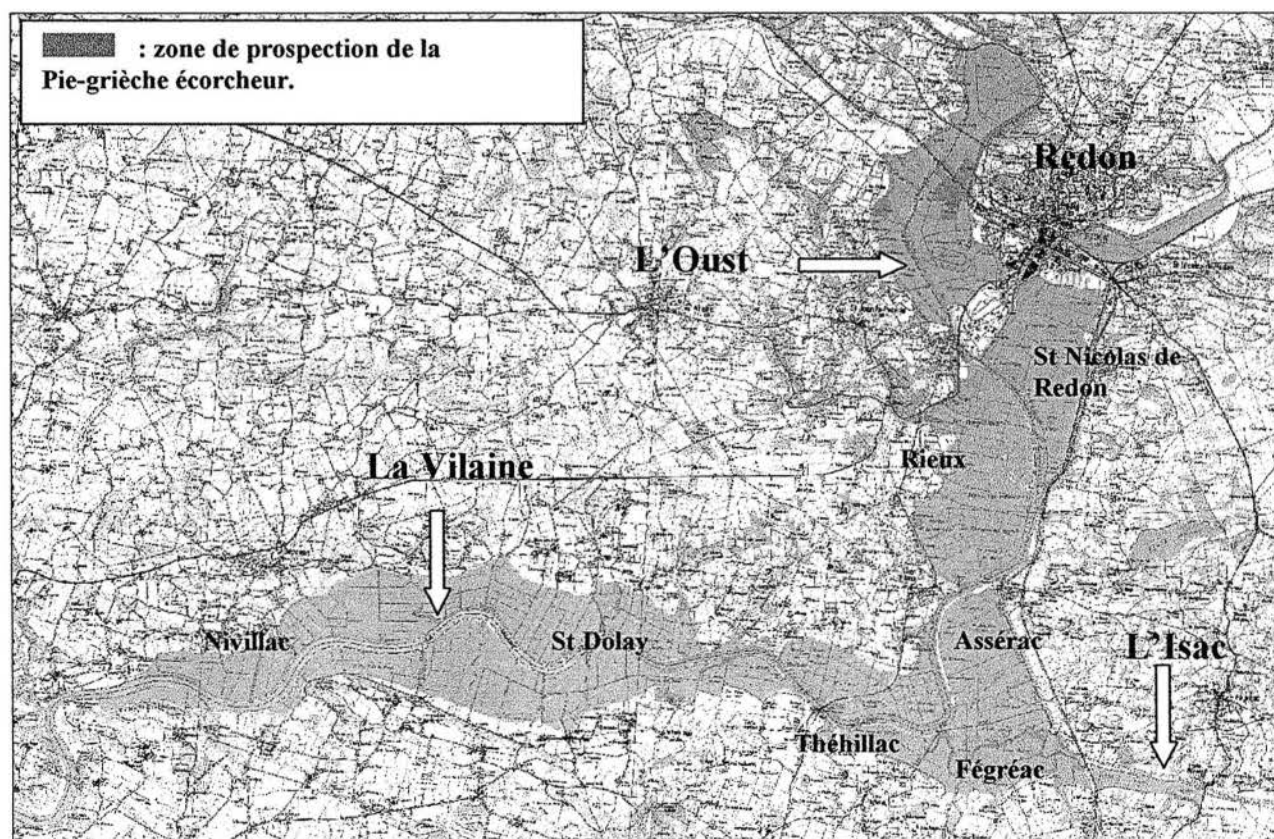
Dans son étude réalisée pour l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, dans le cadre des mesures Agri-environnementales, Ouest Aménagement ne relève pas l'espèce dans les études parues sur la période 1962–1995 (OUEST AMENAGEMENT, 1995).

Il faudra donc attendre l'année 2001 pour entendre à nouveau parler de la Pie-grièche écorcheur sur les Marais de Redon. Le 16 juillet 2001, un couple nourrissant 2 jeunes a été observé au niveau du marais du Roho (Saint-Dolay, 56) (G. SOURGET com. pers.)

Depuis 1994, il s'agit de la 1^{ère} donnée connue de Pie-grièche écorcheur nicheuse dans le Morbihan.

ZONE DE PROSPECTION : LES MARAIS DE BASSE-VILAINE (FIG. 1)

FIG. 1.- SITUATION GEORAPHIQUE



Actuellement, les Marais de Vilaine représentent une superficie d'environ 8 000 hectares, drainés par 3 cours d'eau principaux, la Vilaine et ces deux plus importants affluents que sont l'Oust et l'Isac.

Les Marais de Basse-Vilaine s'intègrent dans ce vaste ensemble paysager. Ces marais, dans la majeure partie de leur superficie, répondent toujours aux définitions courantes de "zones humides" (OUEST AMENAGEMENT, 1995). Certains secteurs ont toutefois perdu leur intérêt écologique et ne répondent plus à l'appellation de zones humides du fait des transformations qu'ils ont subies (maïs, peupleraie, remblaiement). Dans ces marais de fonds de vallées, parfois bordés par des coteaux encaissés, se juxtaposent des prairies de fauche, pâtures et roselières ; sillonnées par des fossés et clôtures barbelées. On y pratique aussi bien le pâturage extensif et la fauche de prairies permanentes, que le pâturage intensif et l'exploitation de prairies améliorées.

La Fig. 1 précise la zone concernée par notre inventaire des Pie-grièches écorcheur sur les Marais de Basse Vilaine. Notre champ d'investigation (3 350 ha) représente environ 40 % de la superficie totale des Marais de Vilaine.

RESULTAT DES PROSPECTIONS EN 2002

C'est en 2002, sans protocole défini, en faisant une recherche plus approfondie dans les zones supposées favorables que le « noyau » de population a été découvert. Le bilan 2002 est estimé à 1 couple nicheur certain nourrissant un jeune, 5 couples nicheurs probables, 2 femelles et un mâle. (D. FATIN, S. GAUTIER, G. SOURGET). La valeur de ces premières observations nous a motivés et conduit à rechercher l'espèce sur un secteur de prospection plus vaste ; et à organiser en 2003 une journée concertée sur les trois départements concernés (35, 44, 56) afin d'obtenir un état plus précis de la population nicheuse de Pie-grièche écorcheur présente dans ces prairies.

RESULTAT DES PROSPECTIONS EN 2003

Hormis les données collectées durant la journée du 21 juin 2003, la quasi-totalité des données nous ayant permis de réaliser ce bilan de la nidification 2003 ont été fournies par S. GAUTIER, G. SOURGET, B. GILLARD et D. FATIN.

La première observation a été réalisée par G. SOURGET le 11 mai, sur la commune de Théhillac.

A la veille de la journée de prospection concertée, notre connaissance de la population était la suivante :

- 9 couples nicheurs probables, 1 femelle et 6 mâles.

La journée de prospection concertée du 21 juin 2003

L'idée lancée, la date fut retenue : le 21 juin 2003. La zone à prospecter est vaste, environ 3350 ha. Le protocole a été élaboré en conséquence. Nous avons divisé la zone étudiée en 25 secteurs, à prospecter par binôme et par demi-journée. La délimitation des secteurs répond à une logique géographique et temporelle, chaque secteur devait pouvoir être parcouru en une demi-journée.

L'heure de rendez-vous était fixée à 9h00 dans le bourg de Rieux. Après un café, suivi d'un briefing, nous partions chacun sur nos secteurs respectifs. Chaque binôme ou trinôme était en possession d'extraits de cartes du secteur attribué et 2 fiches dans lesquelles il devait reporter les observations concernant les pies-grièches, les autres espèces, ainsi que les renseignements relatifs à l'environnement où les pies-grièches étaient observées. Après une matinée de prospection, nous nous sommes tous retrouvés au port de Rieux, en bordure de Vilaine, pour l'apéro et le casse-croûte. En début d'après-midi, nous avons repris nos observations sur les secteurs non prospectés durant la matinée. Ainsi les 3 350 hectares ont été parcourus durant cette journée.

34 personnes ont participé à ce recensement rassemblant des observateurs provenant du Groupe Ornithologique Breton, du groupe ornithologique 35 de Bretagne Vivante et de la LPO 44. Les conditions climatiques ont été globalement favorables, excellente le matin, mais avec peut être des températures trop élevées l'après-midi. En ce qui concerne les pies-grièches, le résultat de cette journée apparaît dans le tableau I.

Pour ce qui est des autres espèces contactées durant cette journée, on peut noter, entre autre, les espèces nicheuses certaines suivantes : l'Alouette des champs, la Bergeronnette printanière, le Bruant des roseaux, le Phragmite des joncs

Les espèces suivantes ont également été contactées : le Busard cendré, le Lorient d'Europe, la Caille des blés, le Busard des roseaux, le Milan noir, le Faucon hobereau, le Moineau friquet...

Bilan des observations pour 2003

En définitif, toutes ces observations de pie-grèche écorcheur en période de nidification ont été effectuées dans les prairies de fauche et/ou pâturées de la Vilaine. Aucun individu ni couple n'ont été détectés sur les prairies prospectées de l'Oust et de l'Isac.

TAB. I. RESULTATS DE L'ENQUETE DE TERRAIN 2003

	COUPLES NICHEURS					
	Certain	Probable	Femelle	Mâle	Juvénile	Indéterminé
Avant le 21/06/2003	0	9	1	6	0	0
Le 21/06/2003	2	10	1	5	1	1
BILAN 2003	5	9 à 11	1	6	5	-

Avec 14 à 16 couples (5 certains et 9 à 11 probables), la population des marais de Basse Vilaine se positionne comme la plus importante de la Bretagne.

CONCLUSION

L'engouement qu'a pu nous procurer la recherche de cette espèce nous a apporté des résultats qui vont au-delà de nos espérances. En effet, nous avons pu mettre en évidence une population nicheuse de Pie-grèche écorcheur d'une importance non soupçonnée et dont l'implantation est vraisemblablement récente !

Si cette population reste mineure en comparaison avec d'autres populations du Nord-Ouest de l'aire de répartition (pour exemple, 50 à 80 couples (52 recensés) dans les marais de la Dives (14), (DEFLANDRE, 2001), il nous semble toutefois intéressant de poursuivre son suivi puisqu'elle se situe à la limite Ouest de son aire de répartition. Si globalement depuis le début des années 1960, la Pie-grèche écorcheur a beaucoup régressé dans les zones situées en limite de son aire de répartition, N. LEFRANC note que la dernière enquête nationale sur l'espèce « ...suggère des augmentations locales, sensibles dans plusieurs régions, vers la fin des années 1980 et le début des années 1990... » (LEFRANC, 1999). Ainsi, la connaissance de cette nouvelle population nicheuse et notre participation à l'éventuelle enquête « Pie-grèche 2004 » dans l'hexagone vont pouvoir apporter des éléments confirmant peut être ce constat.

Il ne tient donc qu'à nous de pouvoir suivre le renouveau de cet oiseau, qui avec des espèces comme le busard des roseaux et la Loutre d'Europe pourraient devenir les emblèmes d'un milieu largement délaissé par les naturalistes depuis de nombreuses années.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Jean-Claude COURONNE et Yann FEVRIER pour nous avoir transmis leurs données 2003 concernant les Pies-grièches écorcheur sur les Marais de Redon ainsi que Jacques GAROCHE pour la relecture attentive de cet article.

Que Gérard ERMEL soit remercié pour nous avoir autorisés à illustrer notre article avec un des ces clichés.

Nous remercions également toutes les personnes suivantes, qui ont fait le succès de la journée du 21 juin 2003 : P. BAILLEUL, A. BELLIER, C. BOULIGAN, P. BRIAND, E. CHABOT, J.L. CHATEIGNER, L. CHEVALIER, Mr CORDIER, F. CONTIN, H.C. COURONNE, E. CROCHET, R. DEBEL, G. DERIAN, Y. FEVRIER, J. FRADET, O. GEFFRAY, C. GENTRIC, A. GENTRIC, B. GILLARD, R. HOLDEN, D. LORILLIERE, J.Y. LOUIS, O. MARIE, D. MONTFORT, Y. ORDUREAU, P. PHILIPPON, C. ROUSSEAU, A. TROFFIGUE, V. TURPIN, X. URIEN, F. UROAZ et Fabien X ?

Une nouvelle fois, merci à tous pour votre participation et pour vous être déplacés parfois bien loin de vos terrains de prédilection. les Marais de Redon n'avaient pas connu un tel engouement depuis fort longtemps. Au-delà des pies-grièches, ce milieu auquel nous nous attachons petit à petit, mérite d'être préservé, même si son potentiel écologique n'est plus celui qu'il a connu avant la construction du barrage d'Arzal !

Loutre, Flûteau nageant, Myosotis petit poignard, Busard des roseaux, Faucon hobereau, Busard cendré, Tarier des prés, Bruant proyer, Caille des blés, Gorge bleue à miroir, Vanneaux Huppés, Faucon émerillon, Courlis cendré, Traquet motteux ..., sont encore présents, venez les observer !

BIBLIOGRAPHIE

- DEFLANDRE (M.) 2001.- La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans les marais de la Dives et en Normandie (Nord-ouest France). *Alauda*, 69.1 : 163-165.
- G.O.B. 1997.- Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985. Brest, 292 p.
- GUERMEUR (Y.) & MONNAT (J.-Y.) 1980.- Histoire et Géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. S.E.P.N.B. – C.O.B., Brest, 240 p.
- LEFRANC (N.) 1993.- Les Pies-Grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris, 240 p.
- LEFRANC (N.) 1999.- La Pie-Grièche écorcheur, BELIN EVEIL NATURE, Paris 95 p.
- LEFRANC (N.) (1997).- Inventaire de la faune de France, Muséum national d'histoire naturelle NATHAN, 415 p.
- OUEST AMENAGEMENT 1995.- Marais de Vilaine. Mesures Agri-environnementales. Rapports de Synthèse.

Sébastien GAUTIER
La maillardière
56220 Pluherlin

Denis FATIN
29, rue Porte Garel
56130 Nivillac

